Bulletin Financier.

Vendredi, 18 janvier 1901.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici, cette semaine.....	$14,272,281 00	$1,515,369 00
Même temps la semaine der nière.....	18,952,160 00	$1,250,848 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.

Compilé par Thos O. Herndon, Directeur.

Actif:

Billets des Etats Unis et des Banques Nationales......$	7,345,800 00
Autres items, comptant......	
Change à vue sur N. Y.......	3,838,100 00
Change étranger..........	48,400 00
Dû par des banques et banquiers éloignés........	977,900 00
Prêts et escomptes.........	22,767,800 00
Autre actif comptant........	4,725,900 00
Total.......	$39,703,500 00

Passif:

Circulation..........	1,332 000 00
Dépôts..........	26 039,200 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés.........	5,100,400 00
Autre passif dû à des banques et banquiers.........	103,500 00
Autre passif comptant........	41,700 00
Total........	$32,616,800 00

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders......	404,200	
Prêts..........	70,400	
Dépôts	595,200	
Dû aux banques et banquiers......		32 900
Change..........	133,200	

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—
En Banque—
Papier exceptionnel..........7 per cent
do A1 8
Prêts sur garanties collatérales.4@—
Prêts sur garanties collatérales à terme..........5@—
En dehors des Banques—
Prêts sur garanties collatérales.4@—
Papier hypothécaire.......... 6@8
Nouvelle-Orléans—
Piastres mexicaines.......... 48@50
Sols péruviens.......... 45½@46½
Pesos chiliens.......... 45½@46½
New York—
Taux de l'argent.......... 2@2½ 0|0
LONDRES—
Taux de la Banque d'Angleterre.5 0|0
Consols pour l'argent 96 9|16
Pour accompte 96 11|16
PARIS—
Rentes 101.97½
ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE)—
Londres 29 1|16

CHANGE.

Le STERLING est stable.
Commercial, 60 jours.......... 482½@483
Traites de banque (à vue) 487¾
Les FRANCS sont stables.
France de commerce (60 jours).5 18¾
Traites de banque (à vue).....5.15
REISCHMARKS—Stables.
Commercial (60 jours) ....94 5|16
Traites de banque (à vue)......95⅛
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est ferme.
Traites de commerce 50@75c. de prime.
Traites de banques 50c. de prime par $1000.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 10 A. M.
20 actions Merchants Ins. Co.......... 50
Entre les appels de 10 A. M. et de 2 P. M.
$1,000 Pontchartrain Lev. Bds(50yrs] 134½
37 actions N O City RR pref.......... 98
40 actions N O Brewing Co pref.......... 66⅛
Après l'appel de 2 P M
$1,000 City 4s.......... 109⅛

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
Canal & Banking Co..........	100	140¼	....
Citizens..........	100	125	150
Germania National..........	100	131½	....
Germania Savings..........	100	500	600
Hibernia National..........	100	350	450
Louisiana National..........	100	184	190
Metropolitan..........	100	119	126
N. O. National..........	100	545	630
People's..........	100	92½	95
Provident Savings..........	100	105	....
State National..........	100	142	145½
Teutonia..........	100	104½	110
Union National..........	100	....	110
United States Savings..........	100	112	....
Whitney National..........	100	416	450
Compagnies d'assurances			
Germania Ins Co..........	100	95	110
Hibernia..........	100	....	....
Home Ins..........	100	96	105
Lafayette..........	50	100	110
Mechanics and Traders..........	100	....	....
Merchants' Ins. Co..........	100	48	....
Southern Ins. Co..........	100	86	92½
Sun..........	100	124	133
Teutonia..........	100	141	....
Chemins de fer urbains			
Illinois Central RR CO..........	100	130	....
L. & N. RR. Co..........	100	87	....
Carrollton..........	100	187½	190
N. O. City & Lake pref..........	100	93	99
do de com..........	100	23¾	24½
Orleans..........	50	43½	49½
St-Charles Street..........Ex.	50	59⅝	61
Actions diverses.			
C. O. Slaughterhouse..........	50	45	47½
Jackson Brewing Co..........	100	305	....
N. O. Brewing Co. prfd..........	100	65¾	67
N O Brewg Co. com..........	100	3¼	31¾
N. O. Gas Light Co..........	100	114¼	106¼
N. O. Waterworks Co..........	100	89	....
N. O. Land Co..........	10	5	6
Gas Trust Certif..........		104⅛	106¼
Mexican Imp. Co pref..........		....	....
do de com..........		....	....
Algiers W. W. & Elect..........	100	120	....
Cotton Exchange Stock..........	200	875	900
French Opera Association..........	250	....	85
Imp. Bonded Warehouse..........	100	40	....
Varie. Theatre..........	1500	825	1100
Mech., Dealers and Lumb..........	50	15	....
Metairie Cem'y Ass..........	100	106½	....
Teutonia L. & B. As..........	100	100	110
Jockey Club..........	100	210	....
N. O. Cold Storage Co..........	100	105	....
Ascetic Gravel..........	100		
Standard Guano & Chem..........	100		250
Sugar Exchange..........	250	60	
Texas and Pacific FR. Co..........		....	....
Traction Pref'd..........	100	....	....
do common..........	100	....	....
Cons. T. Stand..........		....	....
Bons divers.			
United States 4's of 1907..........		113½	....
U. S. 4's of 1925..........		137	....
U. S. 5's..........		111⅛	....
U. S. 3's..........		109⅞	....
Louisiana 4s..........		108¾	108⅞
Premium..........		220¼	220⅝
Privilege on Bon..........		....	....
Premium drawn number..........		....	....
City 4's..........		108⅞	109¼
Floating debt 4s..........		93⅝	102
Judicial Exp Fund Bds 4s..........		100	....
City 7's gold..........		136	....
Atchafalaya 6s..........		....	....
Atchafalaya new 5s..........		114⅛	116
Bossier Levee Bds..........		120	121½
Caddo Levee Bonds..........		120	122
5th District Levee Bds 1911 6s..........		102⅛	104
do de de 1913 6s..........		106	109
do de de 1950 5s..........		112	115
Lafourche Levee Bds..........		104	108
Lake Borgne Levee Bds..........		106	109
Orleans Levee Bds..........		102½	....
Pontchartrain L. B. 15 yrs..........		109	113
Pontchartrain L. B. 30 yrs..........		113½	120
Pontchartrain L. B. 50 yrs..........		133½	135
Red River A tch. & B. B. Bds..........		108	....
do de de 5s..........		114¼	116
Tensas Basin Bonds..........		105	108
Canal & Claib.St.RR.1st Mort..........		132	135
Crescent City RR. 1st mort..........		....	....
do de 5s gold..........		....	....
L. & N. unified 4s..........		99	100½
Morgan's L. and T. R. R. 7's..........		139¾	141
Morgan's L.T.R.R. 6's gold..........		127	130
Nat. & Red RivRR. 1st mort gold..........		95	103
N. O. C RR. Co 1st mort..........		105	....
N. O. City and Lake 1st (Gold)..........		113½	114½
N. O. City RR. Co. gen. mort. gold..........		107⅞	108⅞
N. O. & Carrollton 1st mort..........		103	....
.. ..		....	....
.. .. 2nd mort. gold..........		....	....
.. .. ..1906..........		....	115
.. .. ..1907..........		....	118
.. .. 5s. gold..........		116	117½
N O. Traction Co. Power House Bds..........		....	....
Orleans RR 1st mort (Gold)..........		113½	115
Orleans RR 2nd mort (gold)..........		109½	....
St-Charles St. RR. mort. 1900..........		....	....
do de de 1901..........		100½	....
Southern Ry 1st 5s (gold)..........		112	113½
Tex. & Pac. Rlr. 1st gold mort..........		114½	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort..........		....	....
Algiers W.W. & E. Bds Gold..........		116	121½
American Brew'g Co. Bds..........		109	118
Selma 5s..........		103	108
Tyson Land Co. Bond 5s..........		....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds..........		103½	....
Jackson Brewery 2d Mort Bds..........		103	....
Levee & Cotton Press mort..........		101	....
N. O. Brewing Co 5s..........		106½	106
N O Brewing Bonds stamped..........		....	....
N.O Brewing B'ls unstamped..........		....	106
Cotton Exchange 1st mort..........		108¾	106
N. O. Drainage Bds..........		101	101¼
New South Bld Ass'n..........		100	
do..........		100	
N. O. Waterworks 1st mort..........		112	115
do 2d mort..........		109	112
City W. W. and Sewer. Bds W.I..........		....	....
Police certificates..........			
School certificates..........		5	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1890..........		....	....
Unpaid State coupons No 12..........		....	12
State school warrants..........		20	....
Carrollton RR. Bds..........		....	....
Birmingham Realty Co. pref..........		....	....
do do com..........		....	....
do do 1st mort..........		....	....
do do prior lien..........		....	....
Mobile Funding 4-5..........		104	107
Mexican Imp Co Bds..........		....	....

CHEVAUX ET MULETS.

Les recettes pour les chevaux et mulets sont assez bonnes, avec demande modérée et prix plus élevés.

Chevaux de selle et de voiture..........	100@200
Bons chevaux de trait..........	75@125
Chevaux communs..........	50@100
Mulets de ville..........	150@175
Extra heavy..........	200@225
Mulets pour habitations sucrières.	150@185
Mulets pour riz et coton..........	85@100

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la F. A. Lambert Company, Limited, en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,070—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Joseph Garcia, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS. CONNELL, Greffier.
19déc—19 23 28

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, —No 63 825— Walter & Schaffnit vs leurs créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire la raison commerciale de Walter & Schaffnit, composée de Dietrich A. Walter et Robert H. Schaffnit, soit convoquée et tenue pardevant George Montgomery esq., notaire public, en son bureau, dans la bâtisse de la Liverpool and London and Globe Insurance, en cette ville, commençant mardi le 29me jour de janvier 1901, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et de voter toutes autres matières qui pourraient être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens et personnes desdits pétitionnaires soient suspendues et que Lyle Saxon Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1900.
(Signé) T. C. W. ELLIS. Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
Hubert M. Hanseley, avocat.
23déc—23—janv 5 11 16 22 29

Dans l'affaire de la Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 48,974 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Emanuel Steinhardt, receveur dans cette affaire, de ses recettes et débours pour le mois de décembre 1900, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
13 jan—13 17 22

Charter Oak Stove and Range Co., et als., versus Henry Rice & Son et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,822—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par George Fuchs, receveur dans cette affaire de ses recettes et débours pour le mois de décembre 1900, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
11 janv—11 15 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Je certifie par la présente que le 2me jour de janvier 1901, jugement a été rendu dans cette cour dans l'affaire ci-après intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir: Ellen Grove Bucklin vs Wm H. Bucklin—No 62,822—Dans cette affaire soumise pour adjudication la cour considérant la loi et l'évidence étant en faveur de la plaignante et pour les raisons oralement assignées,

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Ellen Grove Bucklin et contre le défendeur, Wm H. Bucklin, décrétant une séparation de biens entre eux et que ladite plaignante Ellen Grove Bucklin ait et recouvre jugement dudit défendeur, Wm H. Bucklin, la somme de dix-sept cent soixante dollars avec coûts et privilège sur la propriété attachée et jugement de non lieu quant à la balance de la réclamation de la plaignante dans cette affaire.

Jugement rendu 2 janvier 1901.
Jugement lu et signé en pleine cour 9 janvier 1901.
Signé: W. B. SOMMERVILLE, Juge.

En témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce quinzième jour de janvier, en l'année de Notre-Seigneur dix neuf cent un.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
Edwin T. Merrick, Philip Gensler jr et Walter S. Lewis, avocats.
18 jan—18 23 27

MONITION.

Attendu que sous un ordre de vente rendu par la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 7 août 1900 du dossier et enregistré dans la succession de Stéphanie Gilet, femme décédée de Wm J. Tonglet, No 46 387 du docket de la dite cour, la propriété ci-après décrite a été offerte en vente à l'enchère publique, le 13 septembre A. D., 1900 et a été adjugée à Jules Sabrier pour le prix et la somme de trois cent cinquante dollars.

DESCRIPTION DE LA PROPRIETE.

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 11, dans l'ilet 1556, borné par les rues Fortin, Maurepas, Encampement et Sauvage, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Fortin, sur une profondeur de cent cinquante pieds, le tout duquel est démontré par acte passé pardevant Ethelred M. Stafford, notaire de cette ville, le 27me jour de septembre 1900, en confirmation de ladite vente dûment enregistrée dans le bureau des transferts de cette paroisse.

Attendu que, ledit Jules Sabrier, désirant se prévaloir des bénéfices de la loi relative aux monitions contenue dans les sections 2870 à 2881 des Statuts revisés a fait application à cette Cour pour une Monition.

Maintenant, en conséquence qu'il soit connu que toute et toutes personnes sont par ceci citées et mandées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, qui peuvent établir aucun droit, titre, ou intérêt dans ou la propriété en ceci ci-dessus décrite en conséquence d'aucune informalité, irrégularité ou insuffisance, dans aucune des procédures sous lesquelles la propriété a été vendue, nommément dans la succession de Stéphanie Gilet, femme décédée de Wm J. Tonglet, ou en conséquence d'aucune informalité, irrégularité ou insuffisance ou façon de vente ou d'aucun autre vice quelconque, s'il y en a, elles ont ou peuvent dans les trente jours du jour où cette Monition est premièrement publiée, pourquoi ladite vente de la propriété ci-dessus mentionnée et décrite ne soit pas confirmée et homologuée par cette Honorable Cour et le titre dudit Jules Sabrier soit fait parfait et complet.

Donné sous notre main et le sceau de cette Honorable Cour, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en la ville de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, le 24 décembre 1900.
(Signé) W. B. SOMMERVILLE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
5 jan—5 12 19 26—fév 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Manuel Castillo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,805—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Tusso, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL. Greffier.
Robt Legier, avocat.
18 janv—18 22 27

Succession de Mme Margaret Callahan, femme de Jeremiah O'Brien, décédé.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,688—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par John T. Callahan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
18 jan—18 22 27

Succession de Appolino Potier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,272 -Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Griffin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Robert Legier, avocat.
17 jan—17 21 26

Succession de Mme Anna Maria Salathe, veuve en premier mariage de Frederick W. Block et en second mariage de Ignatius Julius Christian Ferchner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 63,995—Division C—Attendu que Mme Carolina Johanna Ignatiana Ferchner, femme de Louis F. Schnell, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Anna Maria Ferchner, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
J. B. Rosser, avocat.
17jan—17 21 26

Succession du Rév. Père Rosario Nasca.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,960—Division A—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rév. Père Rosario Nasca, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Cunningham & Cunningham, avocats.
13 jan—13 17 22

Succession de John Janeway.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans -- No 20,671—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Eliza Janeway, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Frank McGloin, avocat.
13 jan—13 17 22

Successions de Henry Carter et Frances Carter, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,971—Division B—Attendu que John Dolphus a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans les successions de feus Henry Carter et Frances Carter sa femme, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
Wm R Ker, avocat.
16 jan—16 20 25

Succession de Joseph A. Seignouret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,358—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les sept jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Emile J. Bayle, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier
11 janv—11 15 20

Succession de Henry Kretschmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 63,906—Division B—Attendu que Christina Heberling veuve de Henry Kretschmer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Kretschmer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL. Greffier.
Frank Zengel avocat.
12 janv—12 16 21

Succession de Mme Catherine Huber.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,896—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Conrad Leitman, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
E. K. Skinner, avocat.
12 janv—12 16 21

Succession de John W. Rowe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 63,975—Division C—Attendu que Sallie ou Sarah Rowe, par l'entremise de Wm R. Ker, son agent et avocat de fait a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John W. Rowe, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
16 janv—16 20 25

Succession de Gilbert Lyman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,893—Division D—Attendu que Philip J. Schoen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gilbert Lyman, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Dinkelspiel et Hart, avocats.
15janv—15 19 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Premier District

Rue Constance, entre les rues Melpomène et Terpsichore.
(La rue à l'arrière étant Magasin).
Veuve J. Drysdale vs Patrick Mullen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,560.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 février 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 142, borné par les rues Constance, Melpomène Terpsichore et Magasin, désigné comme lot numéro quatre, lequel mesurant trente pieds de face à la rue Constance sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles et faisant face dans le fond à une allée de cinq pieds de largeur s'ouvrant sur la rue Melpomène, commune audit lot et à d'autres.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H B McMURRAY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Emile Pomes, avocat pour la plaignante.
18 jan—18 25 —fév 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District.

Portant les numéros municipaux 516, 518, 520, 522 et 524 rue Troisième, entre les rues Rousseau et St Thomas.
Mlle Ella Brophy vs la succession de Patrick Kenney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,798—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 21 février 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances ci-dessus, situés dans le Quatrième District de cette ville, connue comme lots sept, huit et neuf, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Rousseau, St Thomas et Quatrième, ladite portion de terre mesurant quatre vingt dix pieds, plus ou moins, de face à la rue Troisième, sur une profondeur de cent vingt six pieds, plus ou moins, entre lignes parallèles, mesure anglaise.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
O. W. Long, avocat pour la plaignante.
18 janv—18 25 - fév 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Quatrième District.

James Wilson vs Mme Jessie A. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63.339—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 janvier 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et avantages y appartenant ou de quelque façon y dépendant, situé, placé et étant dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Camp, Sixième, Septième et Magasin, désigné comme lot numéro dix sept sur un plan fait par B. T. Nichols, architecte, le 8me jour d'avril 1846, et déposé dans le bureau de L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesure vingt huit (28) pieds de face sur la rue du Camp par cent vingt cinq (125) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété que la défenderesse acquit par achat d'Eusèbe Reggio, par acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 20 juin 1892, titres enregistrés dans le bureau des aliénations, en cette ville, livre 146, folio 161.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. B. Rosser, avocat pour le plaignant.
22déc—22 23 28—janv 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur et désirable dans le Sixième District.

Portant le Numéro municipal 5125 rue Camp entre les rues Soniat et Dufossat,
Eureka Homestead Society vs Mme Agatha Jackson, femme de Benjamin W. Seawell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,619—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 31 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 253 borné par les rues Camp, Dufossat Soniat et Chestnut; ledit lot est désigné par la lettre E commence et doit être pris à une distance de cinquante neuf pieds trois pouces de l'encoignure des rues Camp et Dufossat et mesurant trente pieds de face à la rue Camp, la même largeur dans le fond sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, le tout d'après certificat d'arpentage fait par George de Armas, voyer, le 7 octobre 1897, et le lot ici transféré est désigné par la lettre E, est composé de la plus grande portion du lot original No Six et d'une partie des lots sept et neuf.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
McCloskey et Benedict avocats pour le plaignant.
30 déc—30—janv 1 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur et attractive du deuxième district,

Portant le No municipal 213 rue Nord Remparts traversant l'ilet et faisant face à la rue Bassin, entre les rues Dumaine et Bienville.
Sujet aux droits d'usufruit de Mme Veuve John Duffy.
Michael W. Murphy vs John A. Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,710—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 janvier 1901 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre situé, placé et étant dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, Dumaine, Bienville et Bassin et désigné comme lot numéro un sur un devis annexé à un acte passé pardevant Theo Guyol, ancien notaire en cette ville, le 10 juillet 1851, et mesurant, en mesure américaine, vingt-six pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue des Remparts vingt-six pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Bassin cent vingt-huit pieds quatre lignes de profondeur, s'étendant de ladite rue Remparts à la rue Bassin.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

La vente ci dessus sera faite sujette aux droits d'usufruit de Mme Veuve John Duffy.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocat pour le plaignant.
21 déc—21 22 28—jan 4 11 18 24

VENTES A L'ENCAN.

Par E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Une Offre Sans Pareille.

LA VENTE LA PLUS GRANDE ET LA PLUS IMPORTANTE DE LA SAISON.

SUCCESSION DE FERDINAND REUSCH, JR.

Comprenant de Magnifiques Résidences, Cottages Simples et Doubles, et Terrains Désirables pour Bâtir.

DANS LES PREMIER, QUATRIEME, SIXIEME ET SEPTIEME DISTRICTS.

Une occasion de faire des placements de premier ordre à des termes favorables.

MERCREDI, 6 FEVRIER 1901, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nlle-Orléans, No 806 rue Perdido, près Carondelet, à 11 A. M.

La magnifique résidence formant le coin des rues Prytanée et Seconde, mesurant 126'6"x177'4"4"'.
La résidence moderne, formant le coin des rues Joséphine et Brainard, sur deux lots de terre mesurant ensemble 87'8"6"'x111'4".
Deux cottages doubles, 2918, 2920, 2922 et 2924 rue Dryades près de la rue Sixième.
Un cottage simple, 2916 rue Dryades, près Sixième.
Deux cottages doubles nouvellement bâtis, 4920, 4922, 4928 et 4930 rue Perrier, près marché Prytanée.
Deux cottages doubles désirables, 424, 426, 432 et 434 Ave Washington.
La jolie résidence moderne à deux étages, 7513 rue Maple, près Cherokee.
La moitié indivise des propriétés suivantes:
Deux lots et améliorations connus comme le 855 rue Carondelet, près de la rue St-Joseph.
Deux certains lots sur l'avenue Henry Clay, près de la rue Howard.
Un certain lot de terre (à peu près un demi ilet) borné par l'avenue Peters et les rues S. Liberté, Octavia et S. Franklin.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près Carondelet—MERCREDI, le 6 février 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre donné, daté et signé le 3 janvier 1901, par l'honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, dans l'affaire intitulée succession de Ferdinand Reusch, Jr., No 63,673 du dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement: Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et appartenances en dépendant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Première, Seconde, et St Charles, formant le coin des rues Prytanée et Seconde et mesurant cent vingt six pieds six pouces de face à ladite rue Prytanée, sur une profondeur et façade à la rue Seconde de cent soixante-dix-sept pieds quatre pouces et quatre lignes, plus ou moins, entre lignes parallèles, et la même composé de tous les différents lots des Nos un à cinq inclusivement, et d'une partie du lot original No six sur un plan tiré par L. Reizenstein, voyer, à la date du 21 avril 1860, déposé pour référence au bureau de Richard Brennan, alors notaire en cette ville. Etant la même propriété acquise par feu Ferdinand Reusch Jr, pendant son mariage avec Mme Mary Reusch (née Whitehead) et pendant la communauté des acquets et gains qui existait entre eux, au moment de l'achat de John I. Adams, par acte passé pardevant Andrew Hero Jr, un notaire de cette ville, le 18 novembre 1896, (C. O. Livre 166 folio 161).

Les améliorations connues comme le No 2423 coin des rues Prytanée et Seconde, comprennent une maison du sud idéale, entourée de terrains spacieux, ornée de pelouses, de magnifiques chênes, d'arbustes et d'allées pavées. Contient de grands salons, bibliothèque, salle à manger, salle de réception et salle de couture, grand hall, chambre à bain avec toutes les commodités modernes. Cuisine, lavoir et cave, galeries balcon, etc. Cinq chambres dans les mansardes au dessus des bâtisses du fond quatre grandes chambres à domestiques. Dans la cour, citerne, écurie, poulailler, etc. La maison de grand style est admirablement bien finie, partout des corniches ouvragées, et des murs tapissés et peints à fresque. La maison est entièrement éclairée au gaz et à l'électricité.

Secondement: Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc, y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés, placés et étant dans le Quatrième District de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Brainard, Jackson et Baronne, lesdits lots étant désignés par les lettres "A" et "B" sur un plan de L. H. Pilié, daté le 15 mai 1884, annexé à un acte de vente de la propriété de A. P. Treaudo à Walter H. Cook, passé pardevant John Bendernagel, ancien notaire, le 1er octobre 1885, lesdits lots se touchant et mesurant comme suit, viz—

Le lot "A" formant le coin des rues Joséphine et Brainard et mesure quarante sept pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Brainard, même profondeur dans le fond sur cent onze pieds, quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Joséphine, le lot "B" est contigu au lot A et mesure quarante pieds de face à la rue Brainard sur cent onze pieds, quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été achetée par feu Ferdinand Reusch, Jr., pendant son mariage avec Mme Mary Reusch (née Whitehead) et pendant la communauté des acquets et gains qui existait entre eux, par cet achat, de Lloyd Posey, par acte passé pardevant Frederick Deibel, un notaire de cette ville, le 20 mars 1893, (C. O. Livre 14, Folio 214.)

Les améliorations connues comme le No 1734 au coin des rues Brainard et Joséphine, comprennent une résidence moderne à deux étages, avec une jolie pelouse et des allées pavées. Contient une large salle de réception, petit salon, salle à manger, salon, galeries, cuisine office, etc. Au premier et au second étages il y a cinq grandes chambres à coucher, chambre à bain, hall, galerie, devant et derrière, etc. Le tout en excellent état. La maison est bien finie et entièrement éclairée au gaz.

Troisièmement: Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Septième, Dryades et Baronne, lesdits lots étant désignés par les Nos Un, Deux et Trois sur un plan ou diagramme daté du 21 août 1849 et annexé à un acte de vente passé pardevant L. R. Kenny, ancien notaire, lesdits lots se touchant et mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Dryades, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds, entre lignes parallèles; lesquels dits lots sont composés du lot No. Quatre et de la moitié du lot original No. Trois dudit ilet suivant le plan original dudit Faubourg Livaudais. Etant la même propriété qui a été achetée par feu Ferdinand Reusch, Jr, pendant son mariage avec Mme Mary Reusch (née Whitehead) pendant la communauté des acquets et gains qui existait entre eux par cet achat de Frank W. Ellerman, par acte de vente passé pardevant Jefferson C. Wenck, notaire en cette ville, le 2 juin 1893, (C O. Livre 148 Folio 437).

La propriété ci-décrite sera vendue d'après le plan de voyer fait par C. Uncas Lewis, député voyer de cette ville, à la date du 4 janvier 1901, suivant lequel plan la propriété ci-décrite est divisée en trois lots, désignés par les lettres A B et C et plus entièrement décrite comme suit:

Lot A. Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et mesurant quinze pieds huit pouces de face à la rue Dryades, même largeur au fond, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations connues comme le No 2916 de la rue Dryades comprennent un cottage simple en bois avec toiture en ardoises, retiré de la rue, contenant 3 chambres. Dans la cour hangar, citerne, etc., banquette et allées pavées. Louée $12 par mois

Lot B. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et mesurant vingt-neuf pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Dryades même largeur au fond, cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues comme les Nos 2918 et 2920 de la rue Dryades et comprennent un cottage double en bois retiré de la rue couvert en ardoises, contenant de chaque côté quatre chambres. Dans chaque cour, hangar, citerne, etc, allées et banquettes pavées. Loué $24 par mois.

Lot C. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant vingt neuf pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Dryades, même largeur au fond sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme les Nos 2922 et 2924 rue Dryades et comprennent un cottage double en bois, retiré de la rue, couvert en ardoises, et contenant de chaque côté, quatre chambres. Dans chaque cour hangar, citerne, etc. allées et banquettes pavées. Louée $24 par mois.

Quatrièmement—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages là-dessus appartenant ou de quelque façon appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet municipal numéroté 313, borné par les rues Colisée, Perrier, Robert et Upperline, désignés comme lots Nos. 16 et 18 sur un devis fait par Sidney G. de L'Isle, annexé à un acte de vente de la dite défunte, de Mme Odile Marigny, femme d'Alphonse Miltenberger, passé pardevant Michel V. Déjan, notaire le 25 juin 1891, d'après lequel devis lesdits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Perrier, sur cent pieds, dix pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que le dit défunt Ferdinand Reusch, Jr acquit ensemble avec d'autres lots, durant son mariage avec Mme Mary Reusch, (née Whitehead) et pendant la communauté d'acquets et gains qui existait entre eux par achat de Mme Odile Marigny, femme d'Alphonse Miltenberger d'après acte passé pardevant Michel V. Déjan, notaire en cette ville le 25me jour de juin 1891. (C. O. Livre 140, Folio 90).

Et la vente au défunt Ferdinand Reusch, Jr, a été ratifiée et approuvée sous et en vertu d'un acte de ratification, exécuté par Ernest Miltenberger, pardevant John T. Michel, notaire public en cette ville, le 16me jour de juin 1893, lequel dit acte de ratification a été enregistré dans le bureau des transferts, en cette ville, dans le livre 149, folio 484.

Les améliorations sont connues comme les Nos 4920-22 et 4928-30 rue Perrier, comprenant deux cottages doubles retirés, contenant de chaque côté galerie sur la façade et quatre chambres. Dans chaque cour se trouvent hangar, citerne etc., allées de côté, cour et banquette pavée. Le tout en bon état. Loué de chaque côté à raison de $10 par mois.

Cinquièmement: Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Livaudais, Sixième et Tchoupitoulas, désignés par les lettres E et G sur un devis ou certificat d'arpentage fait par A. C. Bell, député voyer de ville, sous la date du 11 mai 1894, et annexé pour référence à un autre acte passé pardevant John J. Ward, notaire en cette ville le 9 juillet 1894. Le dit lot E mesurant trente deux pieds de façade à l'avenue Washington sur cent vingt et un pieds un pouce et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles et ledit lot G formant l'encoignure de l'avenue Washington et la rue Livaudais et mesurant trente deux pieds de façade sur ladite avenue Washington sur une profondeur et façade sur la rue Livaudais de cent vingt et un pieds un pouce et trois lignes entre lignes parallèles.

La dite propriété comprenant partie des divers lots Nos Six, Sept, Huit et Neuf, lesquels furent achetés par Auguste Bernard, décédé de Mme Joséphine A. Lafitte, Chas O. de Livaudais, par deux divers actes passés respectivement pardevant Jos. Cuvillier, ancien notaire en cette ville le 2 décembre 1867, et P. C. Cuvillier, ancien notaire, le 13 avril 1868. Etant la même propriété acquise par le défunt Ferdinand Reusch, Jr, pendant son mariage avec Mme Mary Reusch (née Whitehead) et pendant la communauté d'acquets et gains qui existait entre eux, par achat de Mme Elizabeth Elzwirth et autres, d'après acte passé pardevant John J. Ward, notaire, en cette ville, le 9me jour de juillet 1894, (C. O. Book 143 folio 549).

Les améliorations sont connues comme les Nos. 424 26 et 432-34 avenue Washington, comprenant les cottages doubles retirés, contenant de chaque côté cinq chambres, galerie sur la façade, dans chaque cour se trouvent hangar, citerne, etc. Allée de côté, cour et banquette pavées. Condition excellente. Loué $12 chaque côté par mois.

Sixièmement - Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville (autrefois la ville de Carrollton, autrefois dans la Paroisse de Jefferson, dans cet Etat), dans l'ilet borné par les rues Maple (autrefois Deuxième), Burthe, Hillary et Cherokee (autrefois Clinton), désigné comme lot No quatre de l'ilet No 99, sur un devis ou certificat d'arpentage fait par Geo. H. Grandjean, ancien voyer, à la date du 11 septembre 1893, et annexé pour référence à un acte de vente à Henry W. Lemoine de Harry J. Hyatt, passé pardevant John J. Ward, un notaire en cette ville, le 12ème jour de septembre 1893; lequel dit lot est contigu au lot No trois et mesurant trente pieds de façade à la rue Maple (autrefois Deuxième) sur cent vingt pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par le défunt Ferdinand Reusch Jr, pendant son mariage avec Mme Mary Reusch (née Whitehead) et pendant la communauté d'acquets et gains qui existait entre eux, par achat de John Reusch, d'après acte passé pardevant James Simeon, notaire, le 8me jour de décembre 1887 (J. O. Book 169, folio 78). Les améliorations sont connues comme le No. 7513 rue Maple, comprenant une résidence moderne à deux étages contenant en tout cinq chambres, cuisine, chambre de couture, a bain, vestibule et galeries; dans la cour se trouvent hangars, citerne, etc. La cour, les allées et la banquette pavées. Le tout en excellente condition et nouvellement peint. Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1901 à raison de $30 par mois.

Septièmement—La moitié indivise en et à deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Julia et St. Joseph, désignés par les Nos. 14 et 15 sur un plan par R. Delafield, voyer daté mars 1832, déposé dans le bureau de G. R Stringer, ancien notaire en cette ville.

Les dits lots sont contigus et mesurant chacun vingt cinq pieds de face sur la rue Carondelet, par cent cinquante huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, bornés dans le fond par une allée commune de vingt cinq pieds de largeur ouvrant sur la rue St Joseph de laquelle les dits lots font usage. Le tout de la propriété de laquelle la ci-dessus décrite est une demie indivise fut acquise par le défunt Ferdinand Reusch, Jr, pendant son mariage avec Mme Mary Reusch (née Whitehead) et pendant la communauté d'acquets et de gains qui existait entre eux, par achat de George L. Rives, exécuteur et al., d'après l'acte passé pardevant Jules F. Meunier, un notaire en cette ville, le 7me jour d'avril 1896: (C. O. Book 163 folio 463).

Que par un acte passé pardevant J. G. Eustis, un notaire en cette ville, le 10me jour d'août 1897 (C. O. Book 164 folio 774), ledit défunt Ferdinand Reusch jr vendit et transféra une moitié indivise de ladite propriété à David A. Harkney.

L'autre moitié indivise en ceci avant inventaire de ladite propriété appartient encore au dit défunt en vertu de son acte d'achat ci-dessus cité.

Les améliorations sont connues comme le No 855 rue Carondelet et comprenant une bâtisse en briques et deux vastes hangars bien construits. Contenant toute facilité pour conduire les affaires d'écurie. Grande cour bien drainée pour wagons, passage pour voitures, etc. Elle est maintenant occupée par le United States Mail Stable et se loue $40 par mois.

Huitièmement — La moitié indivise en et à deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie de la commune appelée Burtheville dans l'ilet désigné par le No cent un sur un plan de ladite Burtheville, qui est borné par la ligne de Bloomingdale, avenue Henry Clay, St George, maintenant Howard, et Lang, maintenant Front.

Lesdits lots sont désignés par les Nos. six et sept sur un devis annexé pour référence à un autre acte passé pardevant John J. Ward, un notaire en cette ville, le 10 mai 1894, lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face sur ladite avenue Clay, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt Ferdinand Reusch Jr. ensemble avec Albert Toledano, pendant son mariage avec Mme Mary Reusch, (née Whitehead) et pendant la communauté d'acquets et de gains qui existe entre eux par achat de la succession de Louis Wymann et femme, d'après l'acte passé pardevant John J. Ward, notaire en cette ville, le 10me jour de mai 1894 (C. O. Book 152, folio 391).

Neuvièmement—La moitié indivise en et à une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 535 borné par l'avenue Peters, Sud Liberté [autrefois Green et anciennement St-André], Octavia et Sud Franklin [autrefois St-David].

Ladite portion de terre mesurant cent quatre pieds six pouces et six lignes de face à l'avenue Peters, deux cent soixante-dix pieds de profondeur et face à la rue Sud Liberté, étant toute la façade sur ladite rue Cent cinquante cinq pieds de face à la rue Octavia, et sur l'autre ligne de côté vers la rue S. Franklin, ladite portion de terre a une profondeur de cent cinquante pieds, de là cinquante pieds cinq pouces et deux lignes sur une ligne courant vers la rue Sud Franklin, de là une seconde profondeur de cent vingt pieds jusqu'à la rue Octavia. Ladite portion de terre étant la moitié de l'ilet, moins une certaine portion mesurant cinquante pieds, cinq pouces et deux lignes de face sur l'avenue Peters, par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, pris du côté vers la rue Sud Franklin.

Laquelle dite décrite portion de terre, étant partie du demi ilet de terre, qui fut acquis par le défunt Ferdinand Reusch, Jr., ensemble avec Albert Toledano pendant son mariage avec Mme Mary Reusch [née Whitehead], et pendant la communauté d'acquets et gains qui existait entre eux, par achat de John Dougherty, d'après acte passé pardevant Jefferson C. Wenck, un notaire en cette ville le 26 mai 1894 [C. O. Book 153, folio 432.]

Conditions—Un tiers comptant (ou plus à l'option des acquéreurs, balance en 1 et 2 ans représentée par billets des acquéreurs, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de date garantie par liens et privilèges de vendeur et toutes clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer des taxes de ville et d'Etat pour 1901, et payer les timbres du revenu des Etats-Unis.

Actes de vente pardevant James Simeon, notaire, Chambre 11 Bâtisse Denègre, aux frais des acquéreurs; un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.
McCloskey et Benedict, avocats.
6 janv—6 13 20 27 —fév 3 4 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisses et améliorations 1307 rue Bienville, entre les rues N. Franklin et N. Liberté. Succession de Lugia Cordora, femme décédée de Carlo Graffeo—No 61,809—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 24 janvier 1901 à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 150, borné par les rues Bienville, Nord Franklin, Nord Liberté et Conti, désigné par la lettre B, et mesurant en mesure américaines, vingt pieds sept pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de quatre-vingt quatorze pieds sept pouces sur la ligne de côté vers la rue N. Franklin, quatre-vingt-quatorze pieds dix pouces et quatre lignes sur la ligne du côté opposé et vingt pieds sept pouces dans le fond.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, balance s'il y en a en un an avec intérêt à 8 0|0 de date de l'adjudication, et les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour 1900 et payer pour les timbres du revenu des Etats-Unis. Actes de vente pardevant F. J. Portono, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication pour garantir la vente.
E. A. CARRERE, Encanteur.
Bureau 806 rue Perdido, près Carondelet.
24déc—25—jan 1 8 16 22 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Deuxième District.

Connue comme Nos 1226 et 1228 rue Tremé (maintenant N. Liberté), entre la rue Quartier et le Chemin du Bayou,
Jules A. Grasser vs Mme veuve Frederick Freitag

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,696—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tremé, St Claude Quartier et Chemin du Bayou; ledit lot est désigné par le numéro Deux et mesure trente pieds de face à la rue Tremé sur une profondeur de soixante et onze pieds cinq pouces sur la ligne le séparant du lot numéro Un, et soixante neuf pieds trois pouces sur l'autre ligne de côté, et trente pieds six pouces de largeur dans le fond.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
McCloskey et Benedict, avocats pour le plaignant.
21 déc—21 22 28—janv 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant le No municipal 2225 rue Troisième entre les rues Liberté et Franklin.
Mme Magdalena Murphy (née Auth) veuve de Edmond Murphy, décédé, vs William J. Quinn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,217.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Liberté, (autrefois St André), Sud Franklin (autrefois St David) et Seconde, désigné comme lot No 4 de l'ilet No trois cent quinze et mesurant trente pieds de face à ladite rue Troisième sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. S. Hero, avocat pour la plaignante.
21déc—21 28—janv 4 11 18 24